

COMITE DE BASSIN DE LA REUNION



Document d'accompagnement
du SDAGE

DISPOSITIF DE SUIVI DU SDAGE

AVANT PROPOS

L'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux précise dans son premier article que le SDAGE comporte en annexe 5 un «dispositif de suivi destiné à évaluer la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ».

L'article 12 du même arrêté, précise en outre le contenu minimal du dispositif de suivi.

V. - Le dispositif de suivi mentionné au 5° du II de l'article 1er ci-dessus comporte au minimum des indicateurs relatifs aux éléments suivants :

- ↻ L'évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ;
- ↻ La réduction des émissions de chacune des substances prioritaires ;
- ↻ Le dépassement des objectifs de quantité aux points nodaux ;
- ↻ Les volumes d'eau prélevés en eau souterraine et en eau de surface et leur ventilation par secteur d'activité ;
- ↻ Le niveau d'exploitation de la ressource en eau aux points nodaux ;
- ↻ La protection des captages d'alimentation en eau potable en application du code de la santé publique ;
- ↻ Le dépassement des normes relatives aux eaux distribuées pour les paramètres nitrates et produits phytosanitaires ;
- ↻ Le développement des plans de prévention du risque d'inondation ;
- ↻ La préservation de zones d'expansion de crues et la mise en place de servitudes de surinondation ;
- ↻ La conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines ;
- ↻ L'accessibilité et la fréquentation des cours d'eau par un ou des poissons migrateurs ;
- ↻ Le développement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux et des contrats de rivières ;
- ↻ Les coûts environnementaux, y compris des coûts pour la ressource à l'échelle du bassin ;
- ↻ La récupération des coûts par secteur économique.

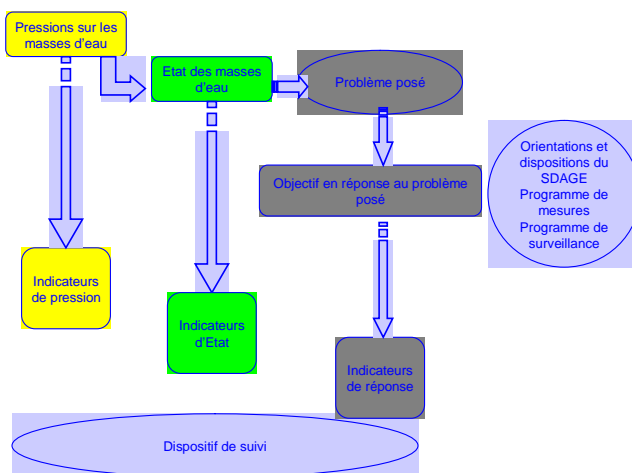
Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs propres au bassin et adaptés aux dispositions définies dans le schéma directeur.

Le dispositif de suivi est établi en 2010 puis actualisé tous les trois ans. Il est diffusé sur internet.

PRINCIPES DU DISPOSITIF DE SUIVI DE SDAGE

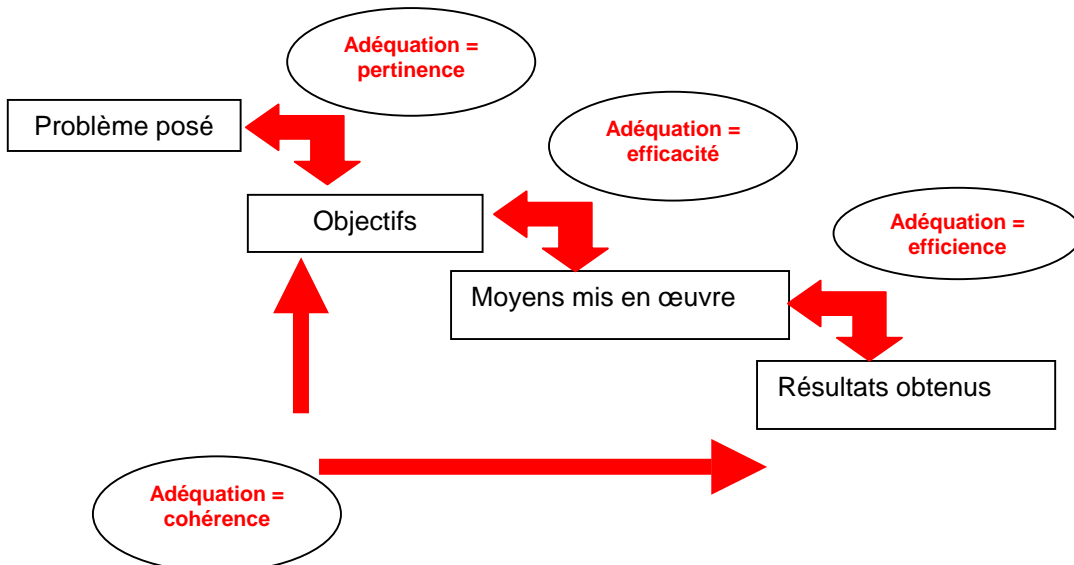
La présente annexe spécifie les indicateurs à mettre en œuvre dans le cadre du dispositif de suivi du SDAGE. Les indicateurs sont relatifs aux orientations et dispositions du SDAGE concourant à l'atteinte des objectifs environnementaux des masses d'eau de La Réunion. L'ensemble des indicateurs doit donner une vision de l'avancement des objectifs du SDAGE et d'en contrôler l'évolution concrète. Pour cela, chaque indicateur spécifié ci-après est établi en lien à des orientations précises du SDAGE. Plusieurs types d'indicateurs sont définis :

- ↪ Des indicateurs permettant d'évaluer la pression des usages sur les masses d'eau ;
- ↪ Des indicateurs d'état relatifs à l'état écologique, qualitatif et quantitatif des masses d'eau ;
- ↪ Des indicateurs de réponse permettant d'évaluer les actions mises en œuvre.



Les critères retenus pour la sélection des indicateurs sont d'une part leur pertinence vis-à-vis de l'avancement des orientations du SDAGE et d'autre part la disponibilité et l'accessibilité des données de base pour leur calcul.

On distingue parmi les indicateurs classiques d'évaluation :



LISTE SYNOPTIQUE DES INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI

Le tableau ci après présente les indicateurs proposés pour le suivi du SDAGE. Les indicateurs sont présentés par Orientation Fondamentale du SDAGE puis par type d'indicateur (Pression, Etat, Réponse, Global)

Orientation Fondamentale	Numéro de l'indicateur	Type d'indicateur (Pression, Etat, Réponse, Global)	Evaluation	Nom de l'indicateur	Objectif visé	Lien avec les orientations du SDAGE
OF1	1a	Pression	Pertinence	Prélèvements sur la ressource	Améliorer la connaissance et le suivi des prélèvements	Orientation 1.1 : Assurer l'équilibre ressources/besoins des différents usages en préservant le milieu naturel et le paysage
OF1	1b	Pression / Réponse	Effcience / Cohérence	Points de suivi en continu et exploitation des ressources superficielles et souterraines	Suivi continu quantitatif de la ressource et de son exploitation	Orientation 1.5 : Améliorer les connaissances relatives aux ressources disponibles Orientation 1.6 : Améliorer le suivi des ressources disponibles exploitées et non exploitées
OF2	2a	Etat	Efficacité	Dépassement des normes relatives aux eaux distribuées pour les paramètres nitrates et pesticides	Amélioration de la qualité des eaux distribuées	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages
OF2	2b	Etat	Efficacité	Dépassement des seuils en chlorures des forages AEP	Amélioration de la qualité des eaux distribuées	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages
OF2	2c	Etat	Efficacité	Dépassement des normes relatives aux eaux distribuées pour les paramètres bactériologiques	Amélioration de la qualité des eaux distribuées Sécurisation des approvisionnement	Orientation 2.2 (captage vulnérable) et Orientations 2.4 à 2.7 (sécurisation)
OF2	2d	Etat (global)	Efficacité	Population concernée par une qualité des eaux dégradée ponctuellement ou de manière chronique	Amélioration de la qualité des eaux distribuées	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages
OF2	2e	Réponse	Efficacité	Définition des aires d'alimentation des captages stratégiques	Protection des eaux brutes destinées à la consommation humaine afin d'en diminuer les traitements pour leur potabilisation	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages
OF2	2f	Réponse	Efficacité	Mise en place des périmètres de protection des captages pour l'AEP et leur déclaration d'utilité publique	Protection des eaux brutes destinées à la consommation humaine afin d'en diminuer les traitements pour leur potabilisation	Orientation 2.1 : Acheter la mise en place des périmètres de protection des captages existants et maintenus en production, destinés à l'eau potable
OF2	2g	Réponse	Efficacité	Nombre de captages AEP vulnérables	Amélioration de la qualité des eaux distribuées Sécurisation des approvisionnement	Orientation 2.2 (captage vulnérable) et Orientations 2.4 à 2.7 (sécurisation)

Orientation Fondamentale	Numéro de l'indicateur	Type d'indicateur (Pression, Etat, Réponse, Global)	Evaluation	Nom de l'indicateur	Objectif visé	Lien avec les orientations du SDAGE
OF3	3a	Etat	Efficacité	Dépassement des seuils nitrates et pesticides dans le milieu naturel	La réduction des émissions de chacune des substances prioritaires	Orientation 3.5, 3.6, 3.7 : Connaître, réduire, voire supprimer les émissions de substances toxiques
OF3	3b	Réponse	Efficience	Programmation des travaux et équipements en matière d'assainissement	Programmation des travaux et équipements en matière d'assainissement	Orientation 3.1 : Achever la mise en conformité de l'assainissement collectif (traitement et collecte) Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales
OF3	3c	Réponse	Efficacité	Conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles	Conformité des équipements	Orientation 3.1 : Achever la mise en conformité de l'assainissement collectif (traitement et collecte) Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales
OF3	3d	Réponse	Efficacité	Conformité aux exigences de traitement des eaux résiduaires industrielles	Conformité des ouvrages de dépollution des ICPE	Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales
OF3	3e	Réponse	Efficience	Mise en place des SPANC	Mise en conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Orientation 3.3 : Poursuivre la mise en conformité des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC)
OF3	3f	Réponse	Efficacité	Production et valorisation de boues d'épuration et matières de vidange	Efficacité globale des systèmes de traitement des eaux usées et Valorisation des déchets	Orientation 3.4 : Mettre en place des filières de valorisation ou d'élimination des boues d'épuration
OF3	3g	Réponse	Efficience	Formations agro environnementales	Former les professionnels à l'utilisation raisonnée de produits azotés et phytosanitaires	Orientation 3.8 : Développer la formation et l'accompagnement des professionnels, des utilisateurs et distributeurs de produit phytosanitaires

Orientation Fondamentale	Numéro de l'indicateur	Type d'indicateur (Pression, Etat, Réponse, Global)	Evaluation	Nom de l'indicateur	Objectif visé	Lien avec les orientations du SDAGE
OF3	3h	Réponse	Efficience	Mesures agro-environnementales	Réductions des substances azotées et phytosanitaires	Orientation 3.9 : Limiter le transfert des pesticides et des matières azotées vers les cours d'eau ou nappes souterraines ou milieu marin Orientation 3.10 : Développer la mise en œuvre de pratiques visant à limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et de matières azotées à l'origine des pollutions diffuses
OF4	4a	Réponse	Efficience	Culture du risque inondation	Développement de la culture du risque inondation	Orientation 4.1 : Développer la culture du risque auprès des populations
OF4	4b	Réponse	Efficience	Prise en compte du risque pluvial	Améliorer la prise en compte et la maîtrise des eaux pluviales	Orientation 4.2 : Réduire l'aléa inondation en améliorant la prise en compte du risque pluvial
OF4	4c	Réponse	Efficience	Plans de Prévention des risques	Le développement des plans de prévention du risque d'inondation	Orientation 4.4 : Réduire la vulnérabilité face au risque inondation en privilégiant l'urbanisation en dehors des zones à risques
OF4	4d	Réponse	Efficience	PAPI	La préservation de zones d'expansion de crues et la mise en place de servitudes de surinondation	Orientation 4.5 : Améliorer l'efficacité des interventions publiques dans le domaine des risques
OF4	4e	Réponse	Efficience	Coût des ouvrages de protection par habitant protégé	Efficacité des ouvrages de protection	Orientation 4.5 : Améliorer l'efficacité des interventions publiques dans le domaine des risques
OF1 et OF5	5a	Pression	Efficacité / Efficience	Consommations et Tarifications	Mettre en place des tarifications dissuasives de l'eau pour inciter aux économies	Orientation 1.4 : Promouvoir une tarification incitative aussi 1.2 et 1.3 Orientation 5.3 : Inciter les collectivités à une tarification permettant d'assurer les investissements nécessaires en matière d'Alimentation en Eau Potable et d'assainissement, tout en privilégiant les économies d'eau
OF5	5b	Réponse	Cohérence	Mise en place d'un observatoire des coûts environnementaux	Se donner les moyens d'évaluer et de suivre les coûts environnementaux	Orientation 5.1 : Mettre en place des outils financiers pour la politique de l'eau à La Réunion
OF5	5c	Réponse	Efficience	Redevances perçues par l'Office de l'Eau	La récupération des coûts par secteur économique	Orientation 5.1 : Mettre en place des outils financiers pour la politique de l'eau à La Réunion

Orientation Fondamentale	Numéro de l'indicateur	Type d'indicateur (Pression, Etat, Réponse, Global)	Evaluation	Nom de l'indicateur	Objectif visé	Lien avec les orientations du SDAGE
OF6	6a	Etat / Global	Efficacité	Etat global des masses d'eau	L'évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux	OF 6
OF6	6b	Etat / réponse	Efficiency / cohérence	Continuité écologique des cours d'eau	Assurer la continuité écologiques de cours d'eau conformément aux objectifs environnementaux définis	Orientation 6.2 et 6.3 : Rétablir la continuité écologique des cours d'eau et protéger certains cours d'eau en tant que réservoirs biologiques et veiller à la conformité des aménagements existants et à venir et empêcher toute nouvelle dégradation des milieux
OF1 et OF7	7a	Réponse	Pertinence / cohérence	Existence, vie et complétude des SAGES		Orientation 1.1 : Assurer l'équilibre ressources/besoins des différents usages en préservant le milieu naturel et le paysage Orientation 7.4 : Favoriser les initiatives de gestion concertée à la bonne échelle de travail

SPECIFICATIONS DES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs listés précédemment sont explicités individuellement dans les fiches suivantes.

Numéro de l'indicateur	1a
Nom de l'indicateur	Prélèvements sur la ressource

Objectif visé	Améliorer la connaissance et le suivi des prélèvements
Orientation Fondamentale	OF1
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 1.1 : Assurer l'équilibre ressources/besoins des différents usages en préservant le milieu naturel et le paysage

Présentation	Tableau synoptique eau superficielle / eau souterraine et secteur d'activité de l'usage (AEP, Irrigation, industrie) Complété par une cartographie des points de prélèvements (taille en fonction du volume et type de points en fonction de l'usage) cf page suivante
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : les volumes d'eau prélevés en eau souterraine et en eau de surface et leur ventilation par secteur d'activité

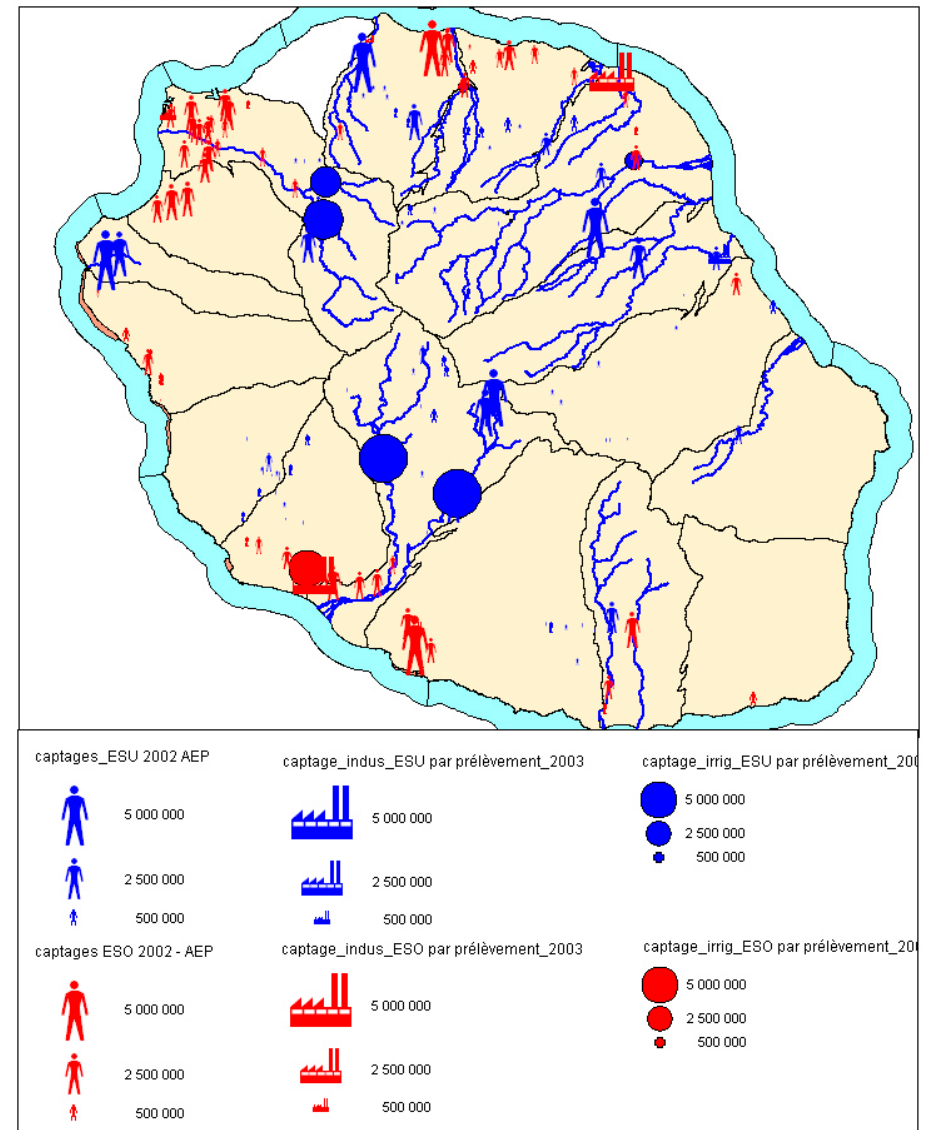
Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Volumes exploités et leur ventilation par secteur d'activité (AEP, irrigation, industrie)	
Données externes	Office de l'eau , DAF	
Mode de calcul	Volumes exploités et leur ventilation par secteur d'activité (AEP, irrigation, industrie)	
Unité, mesure, valeur de base	m3/an	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Prélèvements (m3 dans l'année)

	AEP 2002	Industrie 2003	Irrigation 2002
Eaux superficielles	59 366 081	900 000	94 193 365
Eaux souterraines	61 405 010	6 750 000	5 089 362
Total prélèvements	120 771 091	7 650 000	99 282 727

Bilan des prélèvements 2002 ou 2003



Indicateur 1a

Numéro de l'indicateur	1b
Nom de l'indicateur	Points de suivi en continu et exploitation des ressources superficielles et souterraines

Objectif visé	Suivi continu quantitatif de la ressource et de son exploitation
Orientation Fondamentale	OF1
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 1.5 : Améliorer les connaissances relatives aux ressources disponibles Orientation 1.6 : Améliorer le suivi des ressources disponibles exploitées et non exploitées

Présentation	Cartographie présentant les points de suivis en continu (à différencier eau superficielle / eau souterraine et couleur suivant la date de mise en œuvre du suivii en continu Représenter de même les prélèvements (par point de prélèvement taille en fonction des volumes prélevés) Représenter sur la même carte les aires d'alimentation des captages stratégiques
Référence extérieure	Thèmes minimaux nationaux (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : Le dépassement des objectifs de quantité aux points nodaux Le niveau d'exploitation de la ressource en eau aux points nodaux

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Points de suivis Volumes exploités	
Données externes	Office de l'eau , DAF	
Mode de calcul	Comptage des points de suivis quantitatifs en continu Calcul des volumes prélevés (eau superficielle et eau souterraine) par point de prélèvement	
Unité, mesure, valeur de base	Nombre, m3/an	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	2a
Nom de l'indicateur	Dépassement des normes relatives aux eaux distribuées pour les paramètres nitrates et pesticides

Objectif visé	Amélioration de la qualité des eaux distribuées
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages

Présentation	Différents types de représentation sont possibles : Histogramme des volumes concernés par année, cartographie par captage et par type de substance (la taille du point correspond au volume concerné la couleur du point correspond à un dépassement (rouge) ou à un non dépassement (vert), cartographie plus classique des dépassements de seuils (voir en page suivante les valeurs maximales atteintes entre 2005 et avril 2007)
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b3

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Données DRASS	
Données externes		
Mode de calcul	Ensemble des volumes prélevés correspondant à un captage ayant dépassé au moins une fois dans l'année les seuils nitrates et pesticides	
Unité, mesure, valeur de base	part des volumes concernés sur les volumes totaux des prélèvements AEP	

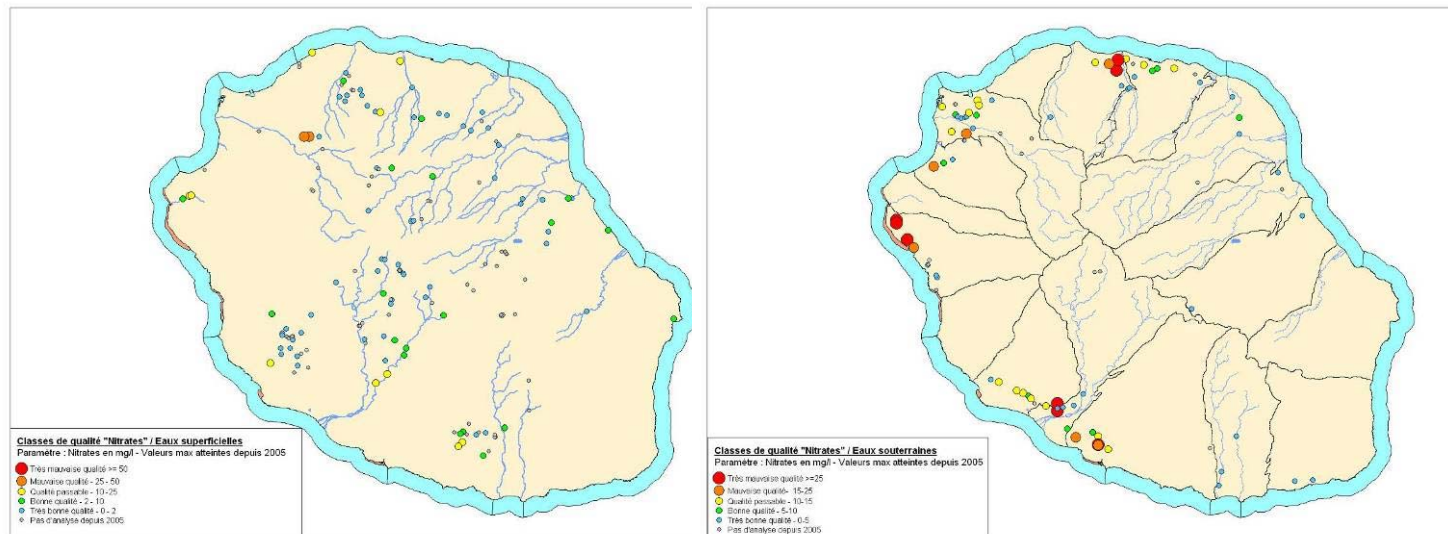
Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	2d, 3a, 6a

Nitrates

Les données collectées auprès de la DRASS donnent une image inquiétante de l'évolution des teneurs en nitrates dans les eaux superficielles autant que dans les eaux souterraines. Les cartes suivantes présentent les teneurs maximales atteintes par les nitrates parmi les analyses réalisées par la DRASS entre 2005 et avril 2007. La situation présentée ainsi correspond donc à la situation extrême en chaque point de mesure.

Pour les masses d'eau superficielles, on note la multiplication d'une qualité passable voire d'une mauvaise qualité sur le bassin de la rivière des Galets sur La Possession (prise de Galets ronds et Baroi dos d'âne).

Pour les masses d'eaux souterraines, on note la dégradation de la qualité pour de nombreux captages (de mauvaise qualité à très mauvaise qualité) sur St Pierre, St Louis, St Paul et St Denis.

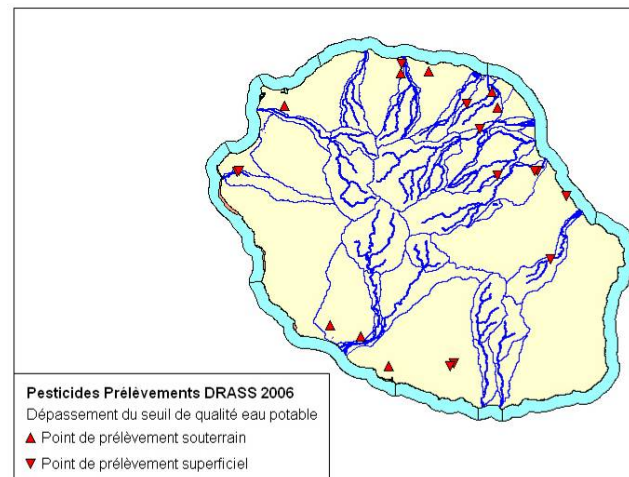


Pesticides

Les teneurs en pesticides des eaux souterraines et superficielles sont en augmentation depuis quelques années. Les analyses des prélèvements DRASS et Office de l'Eau montrent que les teneurs des molécules recherchées s'approchent et dépassent ponctuellement les valeurs seuil de qualité pour la production d'eau potable.

- ↪ Parmi les molécules recherchées, la substance la plus retrouvée est l'atrazine (herbicide) et deux de ses métabolites. (L'atrazine est un pesticide interdit d'utilisation depuis le 30 juin 2003. Les molécules retrouvées sont issues d'herbicides utilisés en agriculture ;
- ↪ Certaines teneurs maximales mesurées en 2006 atteignent sur la rivière des Roches (Grand Bras) 0.55µg/l de Diazinon et 0.72µg/l de Triclopyr, sur la rivière de l'Est (Les Orgues) 0,48µg/l d'AMPA(dérivé d'Atrazine) ;
- ↪ le seuil de qualité vis-à-vis de la production d'eau potable (0,1 µg/l) est atteint ou dépassé en 2006 sur 21 points de prélèvements (la moitié concerne les eaux superficielles et l'autre moitié les eaux souterraines) ;
- ↪ une détection de pesticides s'est avérée sur environ 60 points de prélèvements.

En l'absence de résultats sur les parties médianes et amont des cours d'eau, il n'est pas possible de conclure à une contamination généralisée à l'échelle de tout un linéaire. L'hypothèse la plus vraisemblable est une contamination préférentielle des parties aval des rivières qui réceptionnent toutes les eaux circulant dans le bassin versant.



Numéro de l'indicateur	2b
Nom de l'indicateur	Dépassement des seuils en chlorures des forages AEP

Objectif visé	Amélioration de la qualité des eaux distribuées
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages

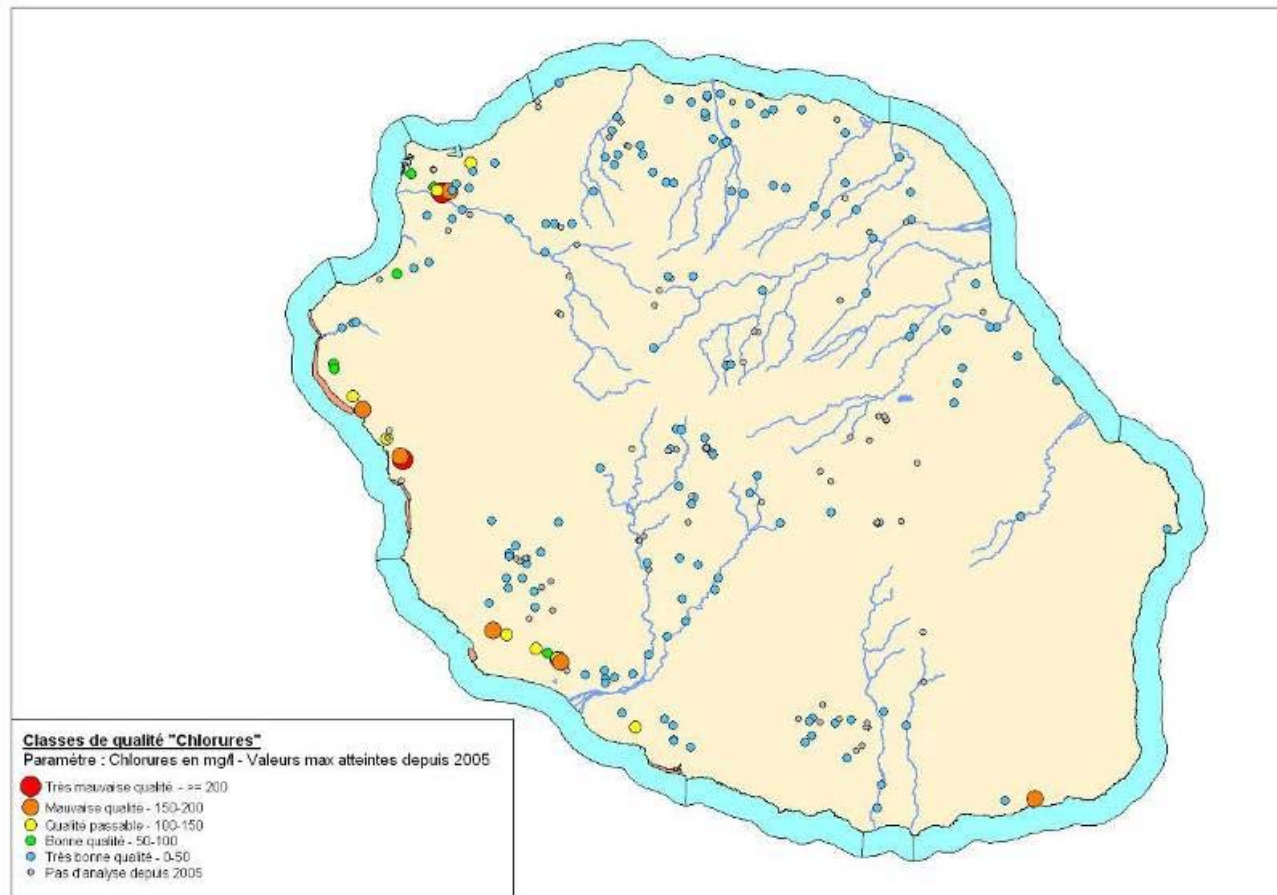
Présentation	Différents types de représentation sont possibles : histogramme des volumes concernés par année, cartographie par captage et par type de substance (la taille du point correspond au volume concerné la couleur du point correspond à un dépassement (rouge) ou à un non dépassement (vert), cartographie plus classique des dépassements de seuils (voir en page suivante les valeurs maximales atteintes entre 2005 et avril 2007)
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b4

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficiéce	
Données de base	Données DRASS	
Données externes		
Mode de calcul	Ensemble des volumes prélevés correspondant à un forage AEP ou à vocation mixte ayant dépassé au moins une fois dans l'année les seuils en chlorures	
Unité, mesure, valeur de base	Part des volumes concernés sur les volumes totaux des prélèvements AEP	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	2d, 6a

Chlorures

Les valeurs maximales atteintes par les chlorures sur l'ensemble des prélèvements de la DRASS depuis 2005, mettent en évidence les points déjà signalés pour lesquels des intrusions salines sont avérées en période sèche (Puits du Gol, Etang Salé (forages Marengo et Pacifique), St Leu, nappe des Galets et le puits du baril sur St Philippe).



COMITE DE BASSIN DE LA REUNION
DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU SDAGE

Numéro de l'indicateur	2c
Nom de l'indicateur	Dépassement des normes relatives aux eaux distribuées pour les paramètres bactériologiques

Objectif visé	Amélioration de la qualité des eaux distribuées / Sécurisation des approvisionnement
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.2 (captage vulnérable) + sécurisation 2.4 à 2.7

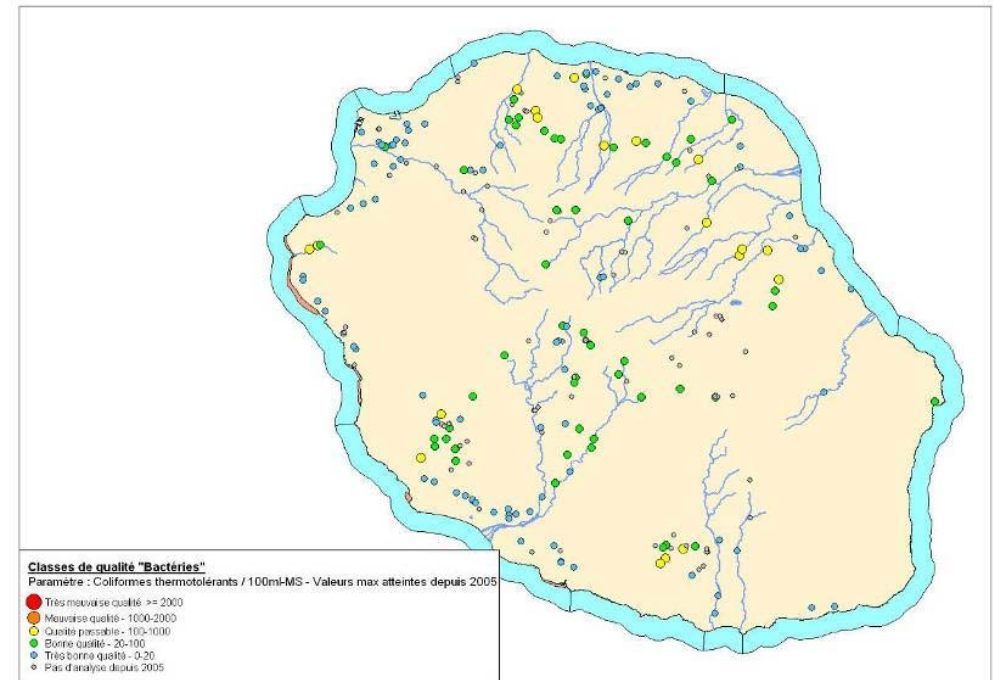
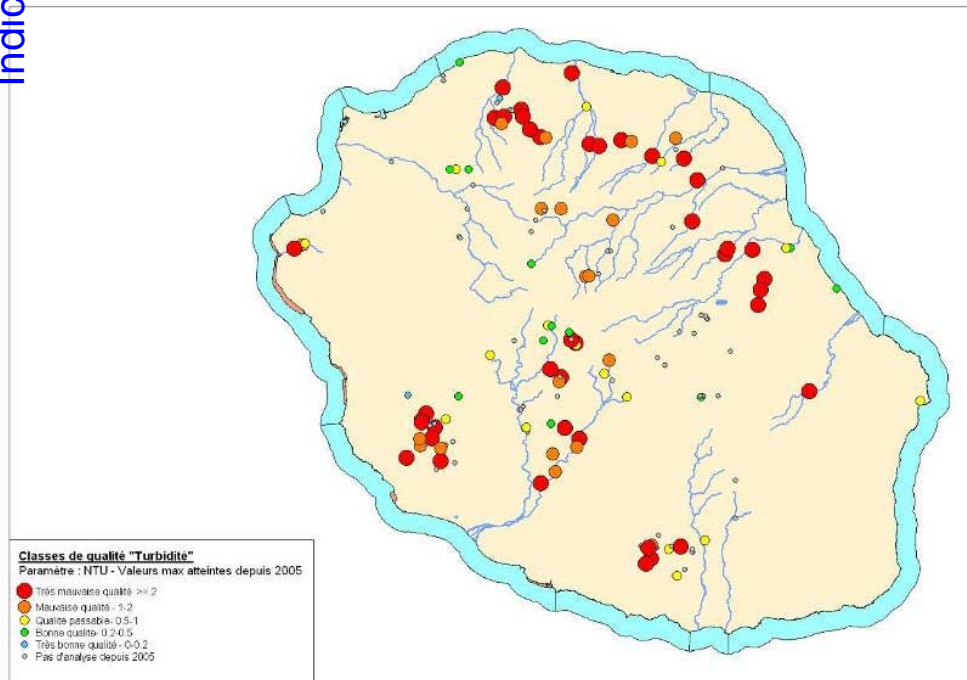
Présentation	Différents types de représentation sont possibles : histogramme des volumes concernés par année, cartographie par captage et par type de substance (la taille du point correspond au volume concerné la couleur du point correspond à un dépassement (rouge) ou à un non dépassement (vert), cartographie plus classique des dépassements de seuils (voir en page suivante les valeurs maximales atteintes entre 2005 et avril 2007)
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b5

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Données DRASS	
Données externes	0	
Mode de calcul	Ensemble des volumes prélevés correspondant à un captage AEP ou à vocation mixte ayant dépassé sur 30% des analyses réalisées dans l'année les seuils en bactériologie	
Unité, mesure, valeur de base	Part des volumes concernés sur les volumes totaux des prélèvements AEP	

Observations	0
Lien avec d'autres indicateurs	2d, 6a

Turbidité et bactériologie

La turbidité des eaux prélevées peut être relativement élevée à La Réunion. la carte des valeurs maximales atteintes entre 2005 et 2007 présente de nombreux points de très mauvaise qualité, concentrés en grande majorité sur les hauts sur l'ensemble de l'île. Cette turbidité de même que la qualité bactériologique ne sont pas constantes dans l'année, les valeurs maximales atteintes sont toutefois élevées. Ces valeurs maximales portent atteinte à la qualité de l'eau potable distribuée car le niveau de traitement n'est pas toujours adapté à ces valeurs extrêmes ponctuelles et saisonnières.



COMITE DE BASSIN DE LA REUNION
DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU SDAGE

Numéro de l'indicateur	2d
Nom de l'indicateur	Population concernée par une qualité des eaux dégradée ponctuellement ou de manière chronique

Objectif visé	Amélioration de la qualité des eaux distribuées
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages

Présentation	Histogramme cumulé (part pesticides/nitrates, chlorures, bactério)
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateurs b3, b4, b5

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficiéce	
Données de base	Données DRASS	
Données externes	population par UDI et captages afférents	
Mode de calcul	somme de la population concernée par des problèmes de qualité d'eau (nitrates pesticides, chlorures ou bactériologie) (indicateurs 1b, 1c et 1g) / population totale de l'île	
Unité, mesure, valeur de base	Part de la population concernée par la dégradation des eaux distribuées	

Observations	0
Lien avec d'autres indicateurs	2a, 2b, 2c, 6a

Numéro de l'indicateur	2e
Nom de l'indicateur	Définition des aires d'alimentation des captages stratégiques

Objectif visé	Protection des eaux brutes destinées à la consommation humaine afin d'en diminuer les traitements pour leur potabilisation
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages

Présentation	Evolution de la mesure : histogramme complété éventuellement par la représentation cartographique des captages stratégiques, des aires d'alimentation définies et du nombre de MAE mises en œuvre sur chaque aire
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : 6. La protection des captages d'alimentation en eau potable en application du code de la santé publique ;

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre d'aire d'alimentation définies en 2007 Nombre de captages stratégiques	
Données externes		
Mode de calcul	Nombre d'aire d'alimentation définies / nombre de captages stratégiques	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentage, mesure d'efficacité, valeur de base 0%	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	2f
Nom de l'indicateur	Mise en place des périmètres de protection des captages pour l'AEP et leur déclaration d'utilité publique

Objectif visé	Protection des eaux brutes destinées à la consommation humaine afin d'en diminuer les traitements pour leur potabilisation
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.1 : Achever la mise en place des périmètres de protection des captages existants et maintenus en production, destinés à l'eau potable

Présentation	Carte sur fond hydrographique et limites communales avec l'ensemble des points de captages AEP (en rouge ceux qui n'ont pas de périmètre de protection, en orange ceux qui n'ont pas de DUP, les autres en vert)
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : 6. La protection des captages d'alimentation en eau potable en application du code de la santé publique ;

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Captages avec périmètres de protection et DUP et ensemble des captages AEP	
Données externes		
Mode de calcul	nombre de captages avec périmètres de protection et DUP / nombre de captages AEP ou vocation mixte	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentage, mesure d'efficacité, valeur objectif de 100% en 2010.	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	2g
Nom de l'indicateur	Nombre de captages AEP vulnérable

Objectif visé	Amélioration de la qualité des eaux distribuées Sécurisation des approvisionnements
Orientation Fondamentale	OF2
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 2.2 (captage vulnérable) + sécurisation 2.4 à 2.7

Présentation	Evolution du nombre de captages vulnérables
Référence extérieure	SDAGE : Disposition 2.3.1 : Les services de l'Etat tiennent à jour une liste des captages vulnérables

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	liste des captages vulnérables	
Données externes	0	
Mode de calcul	Nombre de captages sur la liste des captages vulnérables	
Unité, mesure, valeur de base	Nombre	

Observations	0
Lien avec d'autres indicateurs	0

Numéro de l'indicateur	3a
Nom de l'indicateur	Dépassement des seuils nitrates et pesticides dans le milieu naturel

Objectif visé	La réduction des émissions de chacune des substances prioritaires
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.5, 3.6, 3.7 : Connaître, réduire, voire supprimer les émissions de substances toxiques

Présentation	Cartographie des points du <u>réseau de surveillance</u> avec légende couleur par seuils de concentration
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Données réseau de surveillance nitrates et pesticides	
Données externes		
Mode de calcul	La DCE prévoit de baser les valeurs d'état sur des valeurs moyennes, les moyennes annuelles sont donc à calculer en chaque point	
Unité, mesure, valeur de base	concentrations moyennes nitrates et pesticides	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	2a, 6a

Numéro de l'indicateur	3b
Nom de l'indicateur	Programmation des travaux et équipements en matière d'assainissement

Objectif visé	Programmation des travaux et équipements en matière d'assainissement
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.1 : Achever la mise en conformité de l'assainissement collectif (traitement et collecte) Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales

Présentation	Voyant de couleur pour l'indicateur global et histogrammes cumulés des différentes composantes Voir page suivante, les données par communes disponibles actuellement
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	SDA de moins de 5 ans, dispositifs d'autosurveillance, conventions de raccordement ICPE, études diagnostics réalisées	
Données externes		
Mode de calcul	(Nombre de SDA de moins de 5 ans + nombre de dispositifs d'autosurveillance + nombre d'études diagnostics réalisées) / (3 * nombre de communes ou groupements concernés) nombre de conventions de raccordement ICPE / nombre d'ICPE Indicateur = moyenne des pourcentages	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentages (indicateur global vert si moyenne > 70%, jaune si > 50%, orange si > 30%, rouge sinon)	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Communes	Existence d'un SDA	Actualisation	Etude diagnostic	Proposition d'échéance à indiquer dans le programme de mesure pour la réalisation ou mise à jour du SDA
	Oui date /non rien	Date	Oui : date / non	
Etang Salé	2001	2007	oui/ études préliminaires extension step 2007	2012
Trois Bassins	Schéma directeur et zonage d'assainissement 2006			2011
St Denis	Etude de diagnostic et schéma directeur CINOR 2000-2001	Etudes préliminaires step : campagnes de mesures des effluents et étude du rejet en mer 2004 /2005	Consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour extension de la step CINOR en cours/ AVP Step Ste Suzanne réalisée en 2007	2012
Ste Marie				
Ste Suzanne				
Bras Panon	SDA en 1995	STEP de 5000 Eh réalisée en 2003	Consultation de maîtrise d'œuvre extension de la step en cours	2009
Petite Ile	?		pas d'info	2009
St Louis	Etudes de diagnostic et schéma directeur et zonage réalisés en 2004-2005		2004	2009
St Pierre			Diagnostic extension STEP pierrefonds 2005-2006	2010
Le Tampon	2005		projet commun avec St Pierre	2010
La Plaine des Palmistes	pas d'info			2009
Salazie			projet de traitement effluents élevage 2005	2009
Cilaos	pas d'info			2009
Entre Deux	pas d'info			2009
Ste Rose	Etudes de diagnostic et schéma directeur en 2004-2005		AVP STEP 2006	2009
St André	Etudes de diagnostic et schéma directeur en 2001	Etude de zonage en 2004	Maîtrise d'œuvre extension step en cours	2009
Le Port (SIAPP)	étude de diagnostic et sda du SIAPP en 2002		Mise en œuvre du zonage possession en cours/ Maîtrise d'œuvre extension STEP du SIAPP en cours/ Projet d'extension de STEP à l'enquête publique depuis le 5 novembre 2007	2012
La Possession (SIAPP)				
St Benoit	Etudes de diagnostic et schéma directeur en 2001		Maîtrise d'œuvre extension STEP en cours	2009
St Joseph	Etude zonage et diagnostic en 2004			
les Avirons	Schéma directeur intercommunal avec St Leu en 2002		projet STEP en commun avec St leu	2009
St Leu	Etudes de diagnostic et schéma directeur en 2002		AO travaux de construction nouvelle STEP St leu en cours	2009
St Paul	Etudes de diagnostic 2001 et schéma directeur en 2004	étude de zonage en 2005	Etudes préliminaires step : campagnes de mesures des effluents et étude préliminaire du rejet en mer 2006 /2007	2010
St Philippe	pas d'info			2009

Numéro de l'indicateur	3c
Nom de l'indicateur	Conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles

Objectif visé	Conformité des équipements
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.1 : Achever la mise en conformité de l'assainissement collectif (traitement et collecte) Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales

Présentation	Evolution des pourcentages
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b7

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	SPE : Nombre de STEP et extensions de réseau de collecte jugés conformes par les autorités compétentes, nombre de dossiers assainissement instruits	
Données externes		
Mode de calcul	SPE : Nombre de STEP et extensions de réseau de collecte jugés conformes par les autorités compétentes / nombre de dossiers instruits Les dossiers instruits avec réserve ou délais de mise en conformité peuvent aussi faire l'objet d'un calcul	
Unité, mesure, valeur de base	pourcentage	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	3d
Nom de l'indicateur	Conformité aux exigences de traitement des eaux résiduaires industrielles

Objectif visé	Conformité des ouvrages de dépollution des ICPE
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.2 : Poursuivre la mise en conformité des rejets des installations industrielles, artisanales et commerciales

Présentation	Evolution des pourcentages
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	SPE : Nombre de dossiers instruits pour des ouvrages de dépollution des industriels Nombre de dossiers jugés conformes par les autorités compétentes,	
Données externes		
Mode de calcul	Nombre de dossiers jugés conformes par les autorités compétentes / Nombre de dossiers instruits pour des ouvrages de dépollution des industriels Les dossiers instruits avec réserve ou délais de mise en conformité peuvent aussi faire l'objet d'un calcul.	
Unité, mesure, valeur de base	pourcentage	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	3e
Nom de l'indicateur	Mise en place des SPANC

Objectif visé	Mise en conformité des dispositifs d'assainissement non collectif
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.3 : Poursuivre la mise en conformité des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Présentation	cartographie des communes ayant mis en place un SPANC (vert) ou pas encore (rouge) Exemple :
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b8

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre de communes ayant répondu aux exigences de mise en place d'un SPANC directement ou par le biais d'un EPCI	
Données externes		
Mode de calcul	Nombre de communes ayant répondu aux exigences de mise en place d'un SPANC directement ou par le biais d'un EPCI	
Unité, mesure, valeur de base	Nombre	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	3f
Nom de l'indicateur	Production et valorisation de boues d'épuration et matières de vidange

Objectif visé	Efficacité globale des systèmes de traitement des eaux usées et Valorisation des déchets
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.4 : Mettre en place des filières de valorisation ou d'élimination des boues d'épuration

Présentation	histogramme cumulé
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b9

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	exploitants des STEPs : Tonnage de boues issues des boues d'épuration Tonnage de matière de vidange dépotée en station d'épuration	
Données externes	Exploitants des STEPs :	
Mode de calcul	Part valorisée (compostage , épandage, valorisation énergétique) et part incinérée / Production de boues d'épuration et matières de vidange	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentages	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	3g
Nom de l'indicateur	Formations agro environnementales

Objectif visé	Former les professionnels à l'utilisation raisonnée de produits azotés et phytosanitaires
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.8 : Développer la formation et l'accompagnement des professionnels, des utilisateurs et des distributeurs de produits phytosanitaires

Présentation	Histogrammes cumulés par an et par catégorie de professionnel
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Personnes formées	
Données externes	Chambre d'agriculture, DAF	
Mode de calcul	Nombre de personnes formées par catégorie (distributeurs, animateurs, agriculteurs, services espaces verts, ...)	
Unité, mesure, valeur de base	Nombre	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	Indicateur AGR3 du programme de mesures

Numéro de l'indicateur	3h
Nom de l'indicateur	Mesures agro environnementales

Objectif visé	Réductions des substances azotées et phytosanitaires
Orientation Fondamentale	OF3
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 3.9 : Limiter le transfert des pesticides et des matières azotées vers les cours d'eau ou nappes souterraines ou milieu marin Orientation 3.10 : Développer la mise en œuvre de pratiques visant à limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et de matières azotées à l'origine des pollutions diffuses

Présentation	Evolution de la mesure : histogramme complété éventuellement par la représentation cartographique des captages stratégiques, des aires d'alimentation définies, des bassins à enjeux et du nombre de MAE mises en œuvre sur chaque zone
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Mesures agro environnementales mises en œuvre	
Données externes	Chambre d'agriculture, DAF	
Mode de calcul	Nombre de MAE mises en œuvre à répartir en fonction des zones concernées (aires d'alimentation des captages stratégiques (disp 1.1) ou bassins versants à enjeux soit pour l'Alimentation en Eau Potable, soit pour l'atteinte des objectifs environnementaux des masses d'eau sont des zones prioritaires d'action collective(disp 2.10))	
Unité, mesure, valeur de base		

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	2a, 2e, 2f, 2g

Numéro de l'indicateur	4a
Nom de l'indicateur	Culture du risque inondation

Objectif visé	Développement de la culture du risque inondation
Orientation Fondamentale	OF4
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.1 : Développer la culture du risque auprès des populations

Présentation	Histogramme cumulé par année avec sous détail PCS et DICRIM
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre de PCS, nombre de DICRIM	
Données externes	Communes, DDE	
Mode de calcul	Nombre de PCS + nombre de DICRIM élaborés / (2*nombre de communes)	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentage	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	4b
Nom de l'indicateur	Prise en compte du risque pluvial

Objectif visé	Améliorer la prise en compte et la maîtrise des eaux pluviales
Orientation Fondamentale	OF4
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.2 : Réduire l'aléa inondation en améliorant la prise en compte du risque pluvial

Présentation	Courbe d'évolution éventuellement cartographie des communes (rouge / vert)
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre de SDEP élaborés	
Données externes	Communes, DDE	
Mode de calcul	Nombre de SDEP élaborés / (nombre de communes)	
Unité, mesure, valeur de base	Nombre	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	4c
Nom de l'indicateur	Plans de Prévention des risques

Objectif visé	Le développement des plans de prévention du risque d'inondation
Orientation Fondamentale	OF4
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.4 : Réduire la vulnérabilité face au risque inondation en privilégiant l'urbanisation en dehors des zones à risques

Présentation	Courbes d'évolution des zones identifiées à risque fort dans les PPR. Cartographie des PPR approuvés (voir page suivante)
Référence extérieure	

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre de PPR validés, cumul des surfaces des zones identifiées à risque fort	
Données externes	DDE	
Mode de calcul	Evolution du nombre de PPR validés ou en cours de validation, Evolution cumulée de superficie totale des zones identifiées à risque fort dans les PPR validés	
Unité, mesure, valeur de base	Nombres	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	4d
Nom de l'indicateur	PAPI

Objectif visé	La préservation de zones d'expansion de crues et la mise en place de servitudes de surinondation
Orientation Fondamentale	OF4
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.5 : Améliorer l'efficacité des interventions publiques dans le domaine des risques

Présentation	Courbe d'évolution ou cartographie couleur par communes (vert / rouge)
Référence extérieure	
Numéro de l'indicateur	4e
Nom de l'indicateur	Coût des ouvrages de protection par habitant protégé

Objectif visé	Efficacité des ouvrages de protection
Orientation Fondamentale	OF4
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.5 : Améliorer l'efficacité des interventions publiques dans le domaine des risques

Présentation	Présentation par commune (coûts cumulés sur 2010 - 2015) et sur l'ensemble de l'île
Référence extérieure	
Numéro de l'indicateur	5a
Nom de l'indicateur	Consommations et Tarifications

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Nombre de PAPIs élaborés	
Données externes	Communes, DDE	
Mode de calcul	Evolution du nombre de PAPIs élaborés / Nombre de communes ou groupements de communes	
Unité, mesure, valeur de base	Pourcentage	

Observations		
Lien avec d'autres indicateurs		
Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Coûts des ouvrages de protection Nombre d'habitants protégés (baisse d'aléa significative)	
Données externes	Communes, DDE	
Mode de calcul	coût des ouvrages de protection par habitant protégé = Coûts des ouvrages de protection / Nombre d'habitants protégés (baisse d'aléa significative)	
Unité, mesure, valeur de base	coût	

Observations		
Lien avec d'autres indicateurs		
Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle

Objectif visé	Mettre en place des tarifications dissuasives de l'eau pour inciter aux économies
Orientation Fondamentale	OF1 et OF5
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 1.4 : Promouvoir une tarification incitative aussi 1.2 et 1.3 Orientation 5.3 : Inciter les collectivités à une tarification permettant d'assurer les investissements nécessaires en matière d'Alimentation en Eau Potable et d'assainissement, tout en privilégiant les économies d'eau
Présentation	Graphiques superposés des consommations et du nombre de tarification, campagnes,
Référence extérieure	Indicateur de suivi environnemental (profil environnemental de La Réunion) indicateur b1

Etat	Cohérence
Réponse	Efficacité
Global	Efficience
Données de base	Consommations moyennes, tarifications adoptées
Données externes	Communes , fermiers, Office de l'Eau , DAF
Mode de calcul	Consommation d'eau moyenne annuelle par habitant Consommation d'eau moyenne annuelle par hectare de surface irriguée Nombre de communes ayant adopté une tarification dissuasive vis-à-vis des grosses consommations en eau Nombre de campagne en faveur des économies d'eau ayant touché au minimum 10% de la population totale de l'île
Unité, mesure, valeur de base	m3/an /hab , m3/an/ha, nombre
Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

Numéro de l'indicateur	5b
Nom de l'indicateur	Mise en place d'un observatoire des coûts environnementaux

Objectif visé	Se donner les moyens d'évaluer et de suivre les coûts environnementaux
Orientation Fondamentale	OF5
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 5.1 : Mettre en place des outils financiers pour la politique de l'eau à La Réunion

Présentation	feu vert , feu rouge
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : Les coûts environnementaux, y compris des coûts pour la ressource à l'échelle du bassin
Numéro de l'indicateur	5c
Nom de l'indicateur	Redevances perçues par l'Office de l'Eau

Objectif visé	La récupération des coûts par secteur économique
Orientation Fondamentale	OF5
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 4.1 : Mettre en place des outils financiers pour la politique de l'eau à La Réunion

Présentation	Histogrammes avec part respective des différentes redevances
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : La récupération des coûts par secteur économique
Numéro de l'indicateur	6a
Nom de l'indicateur	Etat global des masses d'eau

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base		
Données externes		
Mode de calcul	Oui ou non	
Unité, mesure, valeur de base		

Observations		
Lien avec d'autres indicateurs		
Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Redevances perçues par l'Office de l'eau à différents titres	
Données externes	Office de l'Eau	
Mode de calcul	Sommes perçues par année par l'Office de l'eau au titre des différentes redevances : <ul style="list-style-type: none"> • pour prélèvement sur la ressource en eau, • pour pollution de l'eau, • pour modernisation des réseaux de collecte, • pour pollutions diffuses, • pour stockage d'eau en période d'étiage, • pour obstacle sur les cours d'eau et • pour protection du milieu aquatique. 	
Unité, mesure, valeur de base	K€/ an	

Observations		
Lien avec d'autres indicateurs		
Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	

Objectif visé	L'évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
Orientation Fondamentale	OF6
Lien avec les orientations du SDAGE	OF6

Présentation	Voir tableau de présentation proposé en page suivante.
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : L'évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Réponse	Efficacité
Global	Efficiéce
Données de base	
Données externes	
Mode de calcul	Qualification et mise à jour de l'état des masses d'eau / vis-à-vis des objectifs définis
Unité, mesure, valeur de base	

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	2a, 2b, 2c, 3a

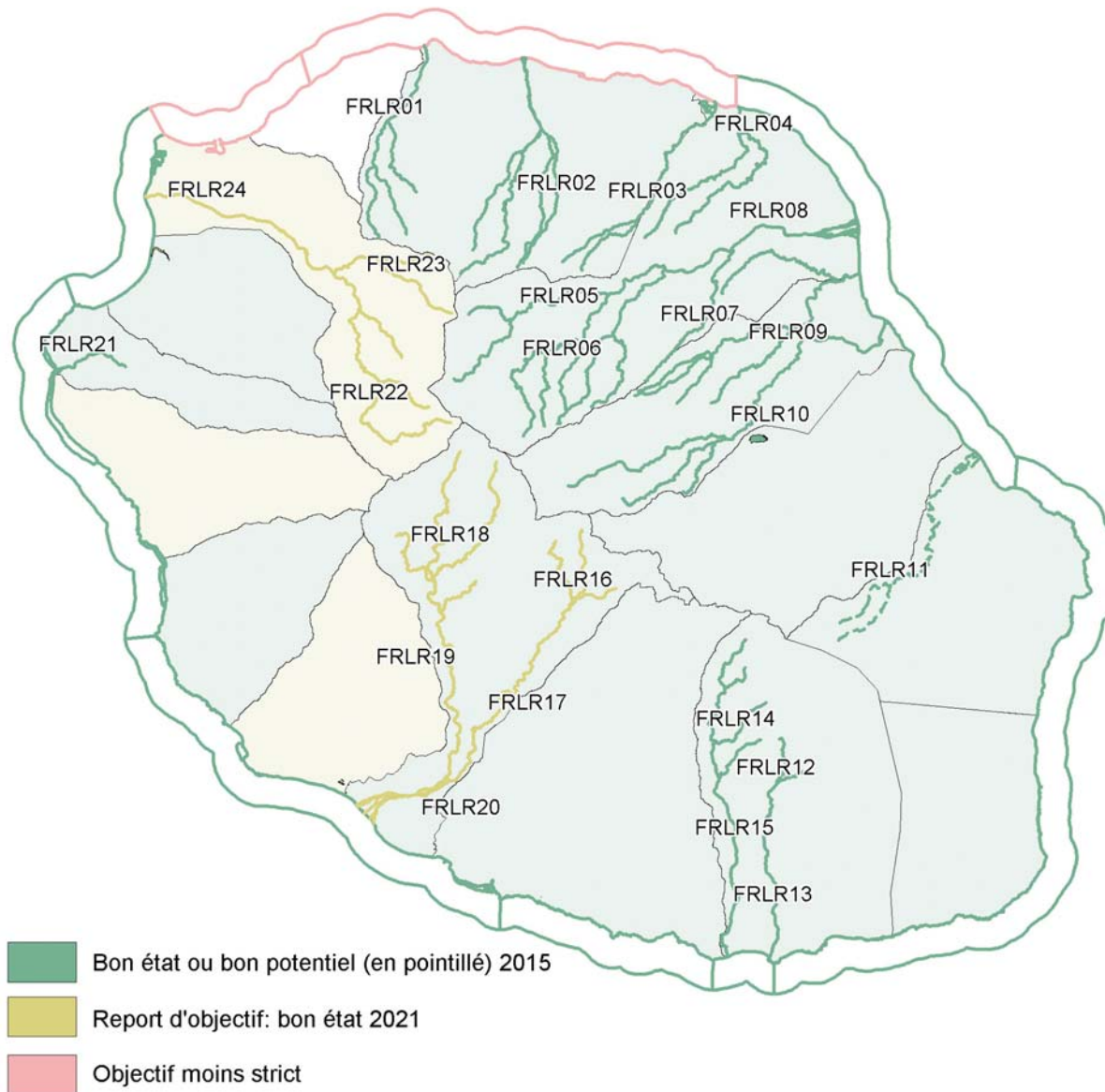
Numéro de l'indicateur	6b
Nom de l'indicateur	Continuité écologique des cours d'eau

Objectif visé	Assurer la continuité écologique des cours d'eau conformément aux objectifs environnementaux définis
Orientation Fondamentale	OF6
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 6.2 et 6.3 : Rétablir la continuité écologique des cours d'eau et protéger certains cours d'eau en tant que réservoirs biologiques et veiller à la conformité des aménagements existants et à venir et empêcher toute nouvelle dégradation des milieux

Présentation	<p>Cartographie des cours d'eau de La Réunion (masses d'eau DCE) : figuration des cours d'eau réservés au titre des réservoirs biologiques (très grande largeur du trait de présentation) Qualification de l'Etat actualisé des masses d'eau vis-à-vis de la continuité écologique (vert BE orange : Moyen, Rouge Mauvais)</p> <p>Présentation des objectifs des cours d'eau sur une carte adjacente (objectif d'état écologique en 2015) (vert : BE, Orange : BE 2021, Rouge Objectif moins strict 2015 ou 2021) – voir carte page suivante pour les objectifs</p>
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : L'accessibilité et la fréquentation des cours d'eau par un ou des poissons migrateurs

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Cours d'eau réservés Etat écologique des cours d'eau (continuité écologique)	
Données externes		
Mode de calcul	Qualification de l'état écologique des cours d'eau vis-à-vis de la continuité écologique	
Unité, mesure, valeur de base		

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	



Objectifs d'état global des masses d'eau

COMITE DE BASSIN DE LA REUNION
DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU SDAGE

Numéro de l'indicateur	7a
Nom de l'indicateur	Existence, vie et complétude des SAGEs

Objectif visé	
Orientation Fondamentale	OF1 et OF7
Lien avec les orientations du SDAGE	Orientation 1.1 : Assurer l'équilibre ressources/besoins des différents usages en préservant le milieu naturel et le paysage Orientation 7.4 : Favoriser les initiatives de gestion concertée à la bonne échelle de travail

Présentation		SAGE Nord	SAGE Est	SAGE Sud	SAGE Ouest
	Date réalisation			2004	2005
	Dernière mise à jour				
	Définition de la priorité d'usage de la ressource				
	Définition du volume exploitable dans le respect des milieux				2005
	Répartition du volume exploitable par usage				
	Règles de répartition à reporter dans les arrêtés d'autorisation				
Référence extérieure	Thème minimal national (arrêté du 17 mars 2006 art 12) : Le développement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux et des contrats de rivières				

Type d'indicateur	Evaluation	Actualisation
Pression	Pertinence	Annuelle
Etat	Cohérence	
Réponse	Efficacité	
Global	Efficience	
Données de base	Contenu des SAGEs	
Données externes		
Mode de calcul	Par microrégion (4) : - existence d'un SAGE - Date de dernière mise à jour du SAGE - Complétude du SAGE vis à vis de : la définition des priorités d'usage de la ressource en eau, la définition du volume exploitable et sa répartition par usage, les règles de répartition individuelle permettant de fixer les prélèvements autorisés dans chacun des arrêtés d'autorisation.	
Unité, mesure, valeur de base		

Observations	
Lien avec d'autres indicateurs	

